Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone en

Alberta

cnpf
La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés en Alberta se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation en Alberta au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 7

4- Présentation des résultats 9

La ville d'Edmonton 10

La ville de Calgary 12

Le reste de la province 14

Région du Sud-Est 15

Région du Sud 16

Région du Centre-Sud 18

Région des Rocheuses 20

Région du Centre-Est 22

Région du Centre 23

Région du Nord-Est 26

Région du Nord-Ouest 27

5- Conclusion 29

Annexe 1 30

Annexe 2 32

Annexe 3 33

Annexe 4 34

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et les territoires, elle que garderie, centre éducatif, centre de la petite enfance (CPE), etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier de tels services.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province de l'Alberta, en fonction des divisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et des appels directs faits aux différents services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 1 217 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE pour l'ensemble de la province[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation en Alberta, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions. Les villes d'Edmonton et de Calgary ont été divisées en secteurs lors de l'utilisation de cette série de données. Ces secteurs (présentés en annexes 2 et 3) ont été identifiés selon les zones de desserte postale (trois premiers caractères du code postal).

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

   Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un centre dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

   Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

   Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Puisque le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 16 145 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français en Alberta. Avec 1 217 places à temps plein dans les services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à seulement **0,08 place par enfant**, soit environ 1 place pour 13 enfants. Pour atteindre un niveau de couverture d'environ 0,70 place par enfant, qui correspond au seuil retenu dans cette étude pour considérer une région comme bien desservie, il faudrait multiplier par 10 le nombre actuel de places à temps plein.

Afin de bien présenter la situation en Alberta, celle-ci a été divisée en 10 secteurs, soit la ville d'Edmonton, la ville de Calgary, la région du Sud-Est, la région du Sud, la région du Centre-Sud, la région des Rocheuses, la région du Centre-Est, la région du Centre, la région du Nord-Est et la région du Nord-Ouest. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants en Alberta*

Secteur *(Divisions de recensement)*	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Ville de Calgary	229	4 790	**0,05**
Ville d'Edmonton	292	4 525	**0,06**
Région du Centre	114	2 010	**0,06**
Région du Sud	77	1 335	**0,06**
Région du Nord-Ouest	70	890	**0,08**
Région du Centre-Est	207	735	**0,28**
Région du Centre-Sud	45	585	**0,08**
Région du Sud-Est	107	500	**0,21**
Région du Nord-Est	42	475	**0,09**
Région des Rocheuses	34	300	**0,11**
Total province	**1 217**	**16 145**	**0,08**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les secteurs où les besoins sont les plus importants.

La ville d'Edmonton

La ville d'Edmonton est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 1 472 402 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en sept secteurs (voir tableau 2 et annexe 2).

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles dans la ville d'Edmonton*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Nord	63	1 055	**0,06**
Sud	0	850	**0,00**
Centre	172	755	**0,23**
Sud-Est	0	720	**0,00**
Sud-Ouest	0	525	**0,00**
Nord-Ouest	33	375	**0,09**
Zones rurales	0	180	**0,00**
Est	24	65	**0,37**
Total ville d'Edmonton	**292**	**4 525**	**0,06**

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 4 525 enfants à Edmonton. Considérant que nous avons identifié 292 places en services francophones d'AGJE, ce serait donc 1 enfant sur 16 (ou un **ratio de 0,06 place** par enfant) qui aurait accès à une place. Toutefois, lorsqu'on analyse la situation dans les différents secteurs, on constate une forte disparité entre les besoins et la présence des places.

Le secteur Centre est celui où l'on retrouve le plus de places. Avec 172 places pour 755 enfants, son ratio est de 0,23, soit 1 place pour 4 enfants. Il faudrait multiplier par trois le nombre de places dans ce secteur pour bien desservir cette communauté. Dans le secteur Est, avec 24 places pour 65 enfants, on constate un ratio de 0,37, tout juste sous le seuil de zone à besoins moyens.

C'est cependant dans le secteur Nord que l'on retrouve le plus d'enfants. Cependant, malgré la présence de 1 055 enfants, on n'y retrouve que 63 places. Avec un ratio de 0,06, il s'agit d'une zone à besoins élevés. Le secteur Nord-Ouest compte un service francophone d'AGJE de 33 places. Avec 375 enfants dans ce secteur, le ratio y est de 0,09.

Il est intéressant de noter que l'on ne retrouve aucun service dans les secteurs situés au sud de la ville. Les secteurs Sud (850 enfants), Sud-Est (720 enfants) et Sud-Ouest (525 enfants) sont ainsi dépourvus de toute place en services francophones d'AGJE. On observe le même constat dans le secteur Zones rurales de la ville (aucune place pour 180 enfants).

Pour atteindre une couverture satisfaisante et un ratio de 0,7 place par enfant, la ville d'Edmonton aurait besoin de 3 168 places, soit 2 876 places supplémentaires.

Le tableau 3 présente les quartiers dans chacun de ces secteurs où de nouveaux services francophones d'AGJE pourraient être ajoutés pour être près du domicile des familles avec des enfants admissibles à l'éducation francophone.

Tableau 3 : *Répartition idéale des nouvelles places en services francophones d'AGJE dans la ville d'Edmonton*

Secteur	N^bre de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Nord	675	Brintnell
Sud	595	Rutherford
Centre	356	McCauley
Sud-Est	504	Minchau
Sud-Ouest	368	Callingwood
Nord-Ouest	230	Hawks Ridge
Zones rurales	126	Aurora
Est	22	Maple Ridge
Total ville d'Edmonton	**2 876**	

La ville de Calgary

La ville de Calgary est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 1 540 242 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en huit secteurs (voir tableau 4 et annexe 3).

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, dans la ville de Calgary*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Sud	103	940	**0,11**
Nord-Est	44	735	**0,06**
Nord-Ouest	14	620	**0,02**
Ouest	68	605	**0,11**
Nord	0	585	**0,00**
Sud-Est	0	575	**0,00**
Centre	0	500	**0,00**
Est	0	230	**0,00**
Total ville de Calgary	**229**	**4 790**	**0,05**

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 4 790 enfants à Calgary. Considérant que nous avons identifié 229 places en services francophones d'AGJE, ce serait donc 1 enfant sur 20 (ou un **ratio de 0,05** place par enfant) qui aurait accès à une place. Tout comme à Edmonton, ce ne sont pas tous les secteurs qui présentent la même situation.

Le secteur Sud est celui où l'on retrouve le plus de places et le plus d'enfants. Avec 103 places pour 940 enfants, cela représente un ratio de 0,11, bien en deçà du seuil de 0,7 confirmant une zone bien desservie. Le secteur Ouest (68 places et 605 enfants) présente un ratio identique.

Les secteurs Nord-Est (44 places et 735 enfants; ratio de 0,06) et Nord-Ouest (14 places et 620 enfants; ratio de 0,02) sont les deux autres secteurs où l'on retrouve des services francophones d'AGJE. Cependant, ces ratios sont très faibles et il s'agit de zones à besoins élevés.

Dans les autres secteurs, on ne retrouve aucun service francophone d'AGJE. Pourtant, le nombre d'enfants pourrait justifier la présence de plusieurs services dans les secteurs Nord (585 enfants), Sud-Est (575 enfants), Centre (500 enfants) et Est (230 enfants).

Chacun des secteurs aurait donc besoin d'un nombre significatif de nouvelles places. Pour atteindre une couverture satisfaisante et un ratio de 0,7 place par enfant, la ville de Calgary aurait besoin de 3 353 places, soit 3 124 places supplémentaires.

Le tableau 5 présente les quartiers dans chacun de ces secteurs où de nouveaux services francophones d'AGJE pourraient être ajoutés pour être près du domicile des familles avec des enfants admissibles à l'éducation francophone.

Tableau 5 : *Répartition idéale des nouvelles places en services francophones d'AGJE, dans la ville de Calgary*

Secteur	N^bre de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Sud	555	Braeside
Nord-Est	470	Winston Heights/Mountview
Nord-Ouest	420	Silver Springs
Ouest	355	Signal Hill
Nord	410	Harvest Hills
Sud-Est	403	Copperfield
Centre	350	Hillhurst
Est	161	Marlborough
Total ville de Calgary	**3 124**	

Le reste de la province

Sur les 16 145 enfants de la province de l'Alberta, 9 315 se retrouvent dans les deux principales RMR, soit Calgary et Edmonton. Les 6 830 autres enfants sont répartis dans le reste de la province. On y retrouve 654 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un **ratio de 0,10 place** par enfant, soit 1 place pour 10 enfants, un taux qui demeure bien en dessous du seuil de couverture suffisant.

À des fins de présentation et d'analyse, nous avons divisé le reste de la province en huit grandes régions, présentées en annexe 4 :

- région du Sud-Est : divisions de recensement n^os 1, 2 et 4;
- région du Sud : divisions de recensement n^os 3, 5 et 6 (à l'extérieur de Calgary);
- région du Centre-Sud : divisions de recensement n^os 7 et 8;
- région du Centre : divisions de recensement n^os 11 (à l'extérieur d'Edmonton) et 13;
- région du Centre-Est : divisions de recensement n^os 10 et 12;
- région des Rocheuses : divisions de recensement n^os 9, 14 et 15;
- région du Nord-Est : division de recensement n^o 16; et
- région du Nord-Ouest : divisions de recensement n^os 17, 18 et 19.

Cette répartition permet de mieux observer les différences entre les régions en ce qui concerne le nombre d'enfants et la disponibilité des places en services francophones d'AGJE.

Région du Sud-Est

Cette région couvre le sud de la province, le long de la frontière avec les États-Unis et directement à l'ouest de la Saskatchewan. Elle regroupe les divisions de recensement n^{os} 1, 2 et 4. On y retrouve 500 enfants et 107 places en services francophones d'AGJE, soit un **ratio de 0,21 place** ou environ 1 place pour 5 enfants. Malgré une couverture supérieure à celle de plusieurs autres régions de la province, l'offre demeure insuffisante pour répondre aux besoins de cette région, qui constitue une zone à besoins élevés. Le tableau 6 présente la situation de cette région. Notons que la division n° 4 dans cette zone n'a pas d'enfants. Elle n'est donc pas incluse dans le tableau.

Tableau 6 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Sud-Est*

Division		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 1 – Total		**30**	**150**	**0,20**
Principales municipalités	Medicine Hat	30	135	**0,22**
	Comté de Cypress	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
Division n° 2 – Total		**77**	**350**	**0,22**
Principales municipalités	Lethbridge	38	240	**0,16**
	Brooks	39	55	**0,71**
	Coalhurst	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*40*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU SUD-EST		**107**	**500**	**0,21**

La division de recensement n° 1 compte 150 enfants et 1 service francophone d'AGJE de 30 places, lequel est situé dans la ville de Medicine Hat. Cette ville comptant 135 enfants, cela signifie un ratio de 0,22. Il faudrait ajouter 65 places à Medicine Hat pour en faire une zone bien desservie. Le comté de Cypress, avec 10 enfants, présente un manque de 7 places.

La division de recensement n° 2 regroupe 350 enfants et 77 places. La ville de Lethbridge (240 enfants; 38 places) présente un ratio de 0,16, soit une zone à besoins élevés. Il faudrait ajouter 130 places dans cette ville pour atteindre le seuil de 0,7. Avec un ratio de 0,71, la municipalité de Brooks (39 places pour 55 enfants) est la seule municipalité bien desservie de la région du Sud-Est. Finalement, la municipalité de Coalhurst (15 enfants) présente un manque de 11 places.

Région du Sud

La région du Sud suit la frontière américaine, entre les régions du Sud-Est et des Rocheuses. Elle regroupe les divisions de recensement n^{os} 3, 5 et 6 (à l'extérieur de Calgary). On y retrouve 1 335 enfants et 77 places en services francophones d'AGJE, soit un **ratio de 0,06 place** ou environ 1 place pour 16 enfants. Le tableau 7 présente la situation de cette région.

Tableau 7 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Sud*

Division		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 3 – Total		**0**	**50**	**0,00**
Principales municipalités	Claresholm	0	15	**0,00**
	Pincher Creek	0	15	**0,00**
	Willow Creek No. 26	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***

Division		Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Division n° 5 - Total		**0**	**105**	**0,00**
Principales municipalités	Strathmore	0	40	**0,00**
	Comté de Wheatland	0	20	**0,00**
	Drumheller	0	15	**0,00**
	Siksika 146	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
Division n° 6 - Total		**77**	**1 180**	**0,07**
Principales municipalités	Airdrie	35	430	**0,08**
	Cochrane	26	200	**0,13**
	Chestermere	0	145	**0,00**
	Okotoks	16	120	**0,13**
	Comté de Rocky View	0	100	**0,00**
	Comté de Foothills	0	55	**0,00**
	High River	0	30	**0,00**
	Crossfield	0	25	**0,00**
	Olds	0	20	**0,00**
	Comté de Mountain View	0	15	**0,00**
	Carstairs	0	10	**0,00**
	Sundre	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU SUD		**77**	**1 335**	**0,06**

Dans la division de recensement n° 3, on compte 50 enfants, mais aucune place en services francophones d'AGJE. La communauté de Claresholm (15 enfants) ainsi que les comtés de Pincher Creek (15 enfants) et de Willow Creek (15 enfants) présentent chacun un manque de 11 places pour être bien desservis.

Dans la division de recensement n° 5, on compte 105 enfants, mais aucun service

francophone d'AGJE. Cette division de recensement constitue donc une zone à besoins élevés. La municipalité de Strathmore (40 enfants) présente un manque de 28 enfants, tandis que celle de Drumheller (15 enfants) aurait besoin de 11 places pour en faire une zone bien desservie. Les comtés de Wheatland (20 enfants; manque de 14 places) et la communauté de Siksika (10 enfants; manque de 7 places) pourraient profiter de services francophones d'AGJE en milieu familial.

Finalement, la division n° 6, autour de la RMR de Calgary, compte 1 180 enfants et 77 places en services francophones d'AGJE. Dans la ville d'Airdrie (430 enfants; 35 places), on observe un ratio de 0,08. Cela correspond à un manque de 266 places. Dans la ville de Cochrane (200 enfants; 26 places; ratio de 0,13), il faudrait ajouter 114 places pour en faire une zone bien desservie. La ville d'Okotoks (120 enfants; 16 places) présente un ratio similaire de 0,13 et un manque de 68 places.

La ville de Chestermere n'offre aucune place en services francophones d'AGJE, malgré la présence de 145 enfants (manque de 102 places). Dans les municipalités de High River (30 enfants; manque de 21 places), de Olds (20 enfants; manque de 14 places), de Carstairs (10 enfants; manque de 7 places) et de Sundre (10 enfants; manque de 7 places), le manque de places est, en termes absolus, plus faible. Les comtés de Rocky View (100 enfants), de Foothills (55 enfants) et de Mountain View (15 enfants) ne comptent aucune place en services francophones d'AGJE.

Région du Centre-Sud

La région du Centre-Sud de l'Alberta comprend les divisions de recensement n^{os} 7 et 8. Ces divisions couvrent le territoire entre la Saskatchewan et les Rocheuses, entre les RMR d'Edmonton et de Calgary. Elle compte au total 585 enfants et 45 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un **ratio de 0,08 place** par enfant, soit

environ 1 place pour 12 enfants. Le tableau 8 présente la situation de cette région.

Tableau 8 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Centre-Sud*

Division		Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Division n° 7 – Total		**0**	**70**	**0,00**
Principales municipalités	Wainwright	0	50	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
Division n° 8 – Total		**45**	**515**	**0,09**
Principales municipalités	Red Deer	45	310	**0,15**
	Sylvan Lake	0	60	**0,00**
	Blackfalds	0	45	**0,00**
	Lacombe	0	40	**0,00**
	Ponoka	0	35	**0,00**
	Innisfail	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*15*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU CENTRE-SUD		**45**	**585**	**0,08**

La division de recensement n° 7 compte 70 enfants, mais aucun service francophone d'AGJE. Cela signifie qu'il manque 49 places dans cette division de recensement. Wainwright (50 enfants; manque de 35 places) constitue la municipalité où l'on retrouve le plus grand nombre de places manquantes.

Dans la division de recensement n° 8, on compte 515 enfants et 45 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un ratio de 0,08, soit 1 place pour 12 enfants. Le service francophone d'AGJE de cette division se situe dans la ville de Red Deer. Avec 45 places pour 310 enfants, la ville présente un ratio de 0,15. Il s'agit d'une zone à besoins élevés. Il faudrait ajouter 172 places dans cette ville pour qu'elle atteigne le seuil de zone bien desservie (ratio de 0,7). Les autres municipalités n'ont aucune place en service francophone d'AGJE. Ainsi, le manque de places à Sylvan Lake

(60 enfants) est de 42 places, tandis qu'il est de 32 places à Blackfalds (45 enfants), de 28 places à Lacombe (40 enfants), de 25 places à Ponoka (35 enfants) et de 7 places à Innisfail (10 enfants).

Région des Rocheuses

La région des Rocheuses longe la frontière de la Colombie-Britannique, de Banff à Jasper. Elle regroupe les divisions de recensement n^{os} 9, 14 et 15. On y retrouve 34 places en services francophones d'AGJE et 300 enfants. Cela représente un **ratio de 0,11 place**, soit environ 1 place pour 9 enfants. Le tableau 9 présente les données pour cette région.

Tableau 9 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région des Rocheuses*

Division		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 9 – Total		**0**	**55**	**0,00**
Principales municipalités	Comté de Clearwater	0	35	**0,00**
	Rocky Mountain House	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
Division n° 14 – Total		**0**	**80**	**0,00**
Principales municipalités	Hinton	0	35	**0,00**
	Edson	0	25	**0,00**
	Comté de Yellowhead	0	20	**0,00**
Division n° 15 – Total		**34**	**165**	**0,21**
Principales municipalités	Canmore	34	95	**0,36**
	Jasper	0	25	**0,00**
	Banff	0	20	**0,00**
	Bighorn No. 8	0	20	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
TOTAL RÉGION DES ROCHEUSES		**34**	**300**	**0,11**

Dans la division de recensement n° 9, on compte 55 enfants, mais aucun service francophone d'AGJE. Il s'agit ainsi d'une zone à besoins élevés. La municipalité de Rocky Mountain House (15 enfants) présente un manque de 11 places. Le comté de Clearwater (35 enfants) aurait besoin de 25 places de plus pour en faire une communauté bien desservie.

La division de recensement n° 14 compte 80 enfants. Cependant, on n'y recense aucun service francophone d'AGJE. Le comté de Yellowhead (20 enfants; manque de 14 places) et les municipalités de Hinton (35 enfants; manque de 25 places) et de Edson (25 enfants; manque de 18 places) pourraient bénéficier de l'ajout de places.
Dans la division n° 15, on recense 165 enfants et 34 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un ratio de 0,21, soit un peu plus de 1 place pour 5 enfants. Ces places sont concentrées dans la municipalité de Canmore (95 enfants). Avec un ratio de 0,36, il faudrait doubler le nombre de places dans cette municipalité pour en faire une zone bien desservie.

Les municipalités de Jasper (25 enfants; manque de 18 places) et de Banff (20 enfants; manque de 14 places) sont également des zones à besoins élevés, tout comme le comté de Bighorn (20 enfants; manque de 14 places).

Région du Centre-Est

La région du Centre-Est s'étend entre la ville d'Edmonton et la frontière de la Saskatchewan. Elle comprend les divisions de recensement n^{os} 10 et 12. Cette région compte 735 enfants et 207 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un **ratio de 0,28** place, soit une zone à besoins élevés. Il faudrait multiplier par deux fois et demie le nombre de places pour que la région devienne bien desservie. Le tableau 10 présente la situation des places et des enfants dans cette région.

Tableau 10 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Centre-Est*

Division		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 10 – Total		**16**	**210**	**0,08**
Principales municipalités	Lloydminster	16	65	**0,25**
	Camrose	0	45	**0,00**
	Comté de Beaver	0	20	**0,00**
	Vegreville	0	20	**0,00**
	Comté de Vermilion River	0	20	**0,00**
	Bruderheim	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*30*	***0,00***
Division n° 12 – Total		**191**	**525**	**0,36**
Principales municipalités	Cold Lake	44	150	**0,29**
	Bonnyville	25	135	**0,19**
	St. Paul	57	135	**0,42**
	Comté de Lac La Biche	65	75	**0,87**
	Reste de la division	*0*	*30*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU CENTRE-EST		**207**	**735**	**0,28**

La division de recensement n° 10 compte 210 enfants et 16 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un ratio de 0,08 place, soit 1 place pour 12 enfants. La municipalité de Lloydminster, avec ses 65 enfants, est le lieu où sont localisées ces 16 places. On y observe donc un ratio de 0,25, ce qui en fait une zone à besoins élevés. Dans les municipalités de Camrose (45 enfants), le manque est de 32 places. À Vegreville (20 enfants; manque de 14 places) et à Bruderheim (10 enfants; manque de 7 places), les besoins sont présents, mais moins importants en nombres absolus. Le manque est également de 14 places dans les comtés de Beaver (20 enfants) et de Vermilion River (20 enfants).

Dans la division de recensement n° 12, le nombre d'enfants est de 525 et on y retrouve 191 places. Avec un ratio de 0,36, la division de recensement est à quelques places d'être une communauté à besoins moyens. Le comté de Lac La Biche, avec 65 places pour 75 enfants (ratio de 0,87), est la seule communauté bien desservie de la région du Centre-Est. La municipalité de St. Paul (135 enfants et 57 places) présente un ratio de 0,42, ce qui en fait une zone à besoins moyens. Cold Lake (150 enfants; 44 places) présente un ratio de 0,29, soit 1 place pour 3,3 enfants. Cela en fait une zone à besoins élevés, tout comme la communauté de Bonnyville (135 enfants; 25 places). De manière cumulative, il faudrait ajouter 177 places en services francophones d'AGJE dans cette division de recensement.

Région du Centre

La région du Centre de l'Alberta comprend les divisions de recensement n^{os} 11 (à l'extérieur d'Edmonton) et 13, c'est-à-dire la partie de la province autour d'Edmonton et située de son côté nord. Elle compte au total 2 010 enfants et 114 places en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un **ratio de 0,06 place** par enfant, soit environ 1 place pour 18 enfants. Le tableau 11 présente la situation de cette région.

Tableau 11 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Centre*

Division		Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Division n° 11 – Total		**114**	**1 830**	**0,06**
Principales municipalités	Sherwood Park	52	345	**0,15**
	St. Albert	16	315	**0,05**
	Leduc	0	200	**0,00**
	Beaumont	28	165	**0,17**
	Spruce Grove	0	165	**0,00**
	Fort Saskatchewan	0	140	**0,00**
	Morinville	0	90	**0,00**
	Comté de Parkland	0	80	**0,00**
	Comté de Sturgeon	0	80	**0,00**
	Stony Plain	0	60	**0,00**
	Wetaskiwin	0	40	**0,00**
	Devon	0	20	**0,00**
	Gibbons	0	20	**0,00**
	Legal	18	20	**0,90**
	Comté de Brazeau	0	10	**0,00**
	Drayton Valley	0	10	**0,00**
	Ermineskin 138	0	10	**0,00**
	Golden Days	0	10	**0,00**
Division n° 13 – Total		**0**	**180**	**0,00**
Principales municipalités	Barrhead County No. 11	0	50	**0,00**
	Whitecourt	0	50	**0,00**
	Comté d'Athabasca	0	25	**0,00**
	Athabasca	0	20	**0,00**
	Comté de Lac Sainte-Anne	0	20	**0,00**
	Comté de Westlock	0	15	**0,00**
TOTAL RÉGION DU CENTRE		**114**	**2 010**	**0,06**

Dans la division de recensement n° 11, on retrouve 1 830 enfants et 114 places en services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,06, il s'agit d'une zone à besoins élevés. La ville de Sherwood Park (345 enfants; 52 places) est celle où l'on retrouve le plus de places en services francophones d'AGJE. Malgré cela, avec un ratio de 0,15, la ville demeure une zone à besoins élevés. À St. Albert, le nombre d'enfants est un peu moins élevé (315 enfants), mais le nombre de places (16 places) demeure insuffisant. Les autres places se retrouvent à Legal (20 enfants; 18 places) et à Beaumont (165 enfants; 28 places). Le ratio dans cette dernière communauté est de 0,17. Il faudrait multiplier par 4 le nombre de places dans cette communauté. Legal est la seule communauté de la division de recensement qui est bien desservie avec un ratio de 0,90.

Les autres communautés de cette division de recensement ne comptent aucun service francophone d'AGJE. Ainsi, les villes de Leduc (200 enfants; manque de 140 places), de Spruce Grove (165 enfants; manque de 116 places), de Fort Saskatchewan (140 enfants; manque de 98 places), de Morinville (90 enfants; manque de 63 places), de Stony Plain (60 enfants; manque de 42 places) et de Wetaskiwin (40 enfants; manque de 28 places) pourraient toutes bénéficier de l'ajout de services francophones d'AGJE. Cette situation est similaire dans les comtés de Parkland et de Sturgeon (80 enfants chacun; manque de 56 places chacun).

Dans les communautés de Devon et de Gibbons (20 enfants chacune; manque de 14 places chacune) ainsi que de Drayton Valley, de Golden Days et d'Ermineskin (10 enfants chacune; manque de 7 places chacune), des services francophones d'AGJE en milieu familial pourraient répondre aux besoins. Le constat est le même dans le comté de Brazeau (10 enfants; manque de 7 places).

Dans la division de recensement n° 13, on ne retrouve aucun service francophone d'AGJE. Cependant, 180 enfants y sont domiciliés. Il s'agit donc d'une zone à besoins élevés. Ainsi, en ajoutant 35 places dans le comté de Barrhead et dans la municipalité de Whitecourt (50 enfants chacun), 18 places dans le comté d'Athabasca (25 enfants), 14 places dans la municipalité d'Athabasca et dans le comté de Lac Sainte-Anne (20 enfants chacun) et 11 dans le comté de Westlock (15 enfants), ces communautés pourraient devenir des zones bien desservies (ratio de 0,7).

Région du Nord-Est

La région du Nord-Est couvre la partie nord de la province, du côté de la Saskatchewan. Elle est représentée par la division de recensement n° 16. Il existe une seule municipalité comprenant au moins 10 enfants dans cette région, soit la municipalité régionale de Wood Buffalo. On y retrouve 475 enfants et 1 service francophone d'AGJE de 42 places, soit un **ratio de 0,09 place** par enfant. Avec 1 place pour 11 enfants, il s'agit d'une zone à besoins élevés. Le tableau 12 présente la situation dans cette région.

Tableau 12 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Nord-Est*

Division		Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Division n° 16 – Total		**42**	**475**	**0,09**
Principale municipalité	Wood Buffalo	42	475	**0,09**
TOTAL RÉGION DU NORD-EST		**42**	**475**	**0,09**

Notons qu'il faudrait ajouter 270 places en services francophones d'AGJE pour correctement desservir cette région.

Région du Nord-Ouest

La région du Nord-Ouest, regroupant les divisions de recensement n^{os} 17, 18 et 19, couvre la partie nord de la province du côté de la Colombie-Britannique. On y retrouve 890 enfants et 70 places en services francophones d'AGJE, soit un **ratio de 0,08 place** ou environ 1 place pour 12 enfants. La région présente ainsi une couverture insuffisante et il s'agit d'une zone à besoins élevés. Le tableau 13 présente la situation de cette région.

Tableau 13 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, région du Nord-Ouest*

Division		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 17 – Total		**0**	**125**	**0,00**
Principales municipalités	Comté de Northern Sunrise	0	30	**0,00**
	Slave Lake	0	25	**0,00**
	High Level	0	15	**0,00**
	Comté de Mackenzie	0	10	**0,00**
	Comté de Northern Lights	0	10	**0,00**
	Opportunity No. 17	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*25*	***0,00***
Division n° 18 – Total		**0**	**45**	**0,00**
Principales municipalités	Greenview No. 16	0	30	**0,00**
	Sturgeon Lake 154	0	15	**0,00**
Division n° 19 – Total		**70**	**720**	**0,10**
Principales municipalités	Grande Prairie	24	535	**0,04**
	Peace River	16	60	**0,27**
	Smoky River No. 130	0	50	**0,00**
	Falher	30	15	**2,00**
	Girouxville	0	10	**0,00**
	McLennan	0	10	**0,00**
	Wembley	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*30*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU NORD-OUEST		**70**	**890**	**0,08**

Dans la division de recensement n° 17, on compte 125 enfants, mais aucune place en services francophones d'AGJE. Cela signifie un manque de 88 places dans cette division de recensement. Dans le comté de Northern Sunrise (30 enfants), on compte un manque de 21 places. Dans les communautés de Slave Lake (25 enfants; manque de 18 places) et de High Level (15 enfants; manque de 11 places), le manque est un peu plus faible. Finalement, dans les comtés de Mackenzie et de Northern Lights (10 enfants chacun), il faudrait ajouter à chacun 7 places en services francophones d'AGJE, tout comme dans le district d'Opportunity No. 17.

Dans la division de recensement n° 18, on compte 45 enfants, mais aucune place en services francophones d'AGJE. Les comtés de Greenview (30 enfants; manque de 21 places) et de Sturgeon Lake 154 (15 enfants; manque de 11 places) sont les deux seules régions avec un nombre suffisant d'enfants admissibles. Il s'agit de deux zones à besoins élevés.

Finalement, la division de recensement n° 19 (720 enfants et 70 places) présente un ratio de 0,10, soit 1 place pour 10 enfants. La communauté de Falher (15 enfants; 30 places) présente un ratio de 2,00, ou 2 places par enfant. Il s'agit ainsi de la seule zone bien desservie de la région du Nord-Ouest. Probablement que les enfants des communautés environnantes de McLennan et de Girouxville (10 enfants chacune), de même que du comté de Smoky River (50 enfants) utilisent ce service.

La ville de Grande Prairie, avec 535 enfants, compte 24 places en services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,04, elle constitue une zone à besoins élevés. Il faudrait ajouter 350 places dans cette ville pour atteindre le seuil de 0,7 et qu'elle devienne bien desservie. Dans la ville de Peace River, on retrouve 60 enfants et 16 places en services francophones d'AGJE. Cela signifie un ratio de 0,27, donc une zone à besoins élevés. Finalement, le village de Wembley (10 enfants) présente un manque de 7 places.

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions, les divisions de recensement, les comtés et les municipalités en Alberta où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de services francophones d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles franco-albertaines n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein en français dans des services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,08 place par enfant** admissible de 0 à 4 ans, la couverture est d'environ 1 place pour 13 enfants. Cela représente un **manque de 10 085 places** pour l'ensemble de la province.

Bien que plus de la moitié des places manquantes se retrouve dans les villes d'Edmonton (manque de 2 876 places) et de Calgary (manque de 3 124 places), plusieurs autres zones pourraient bénéficier de l'ouverture de services francophones d'AGJE. Les villes de Grande Prairie (manque de 350 places), de Wood Buffalo (manque de 270 places) et d'Airdrie (manque de 266 places) présentent toutes un important manque de places, en valeur nominale.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités de l'Alberta où se trouvent des enfants admissibles à l'éducation en français pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu leur nombre et leur répartition sur le territoire. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille des nouveaux services francophones d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

Annexe 1

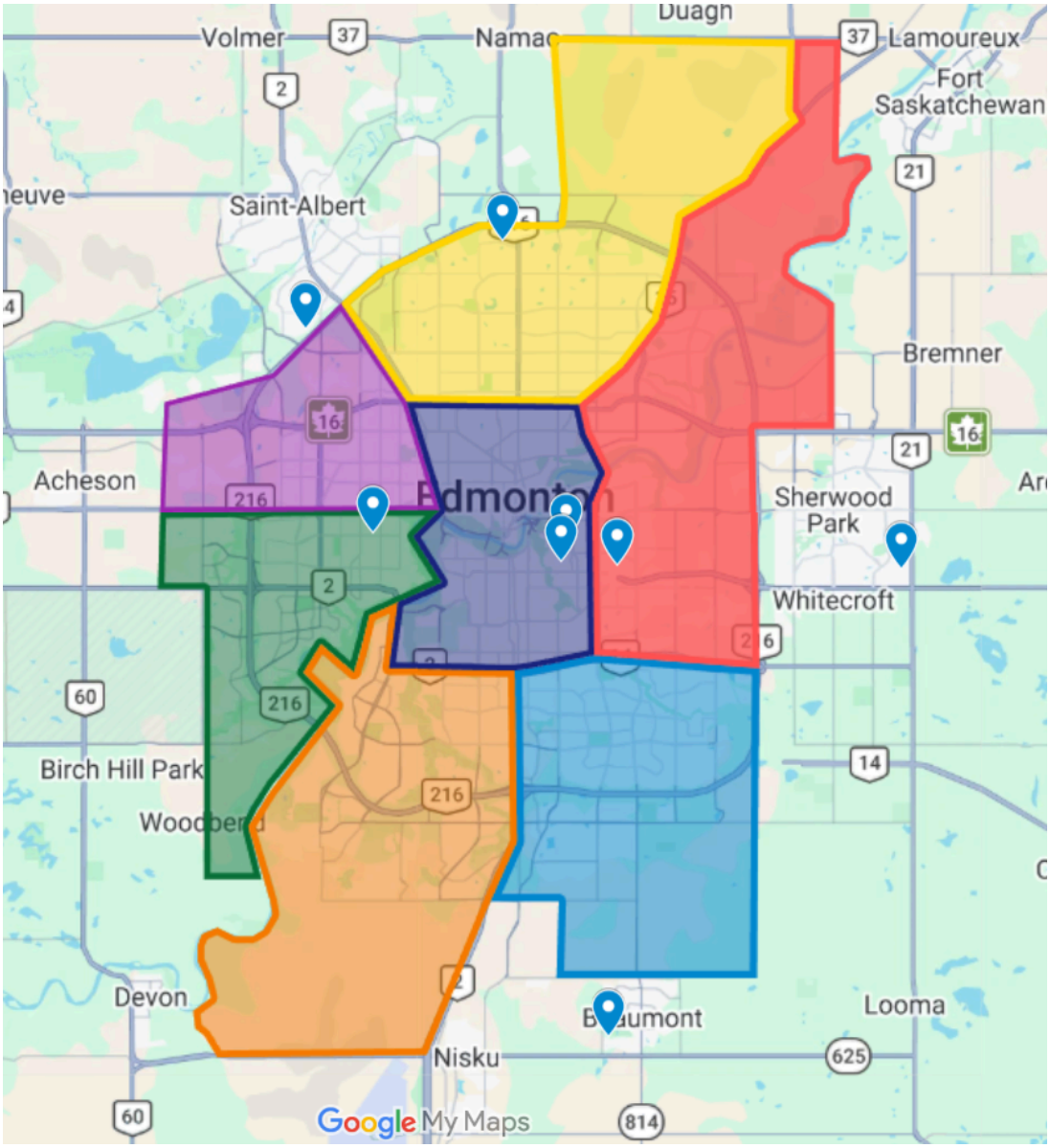
Services francophones d'AGJE en Alberta offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Airdrie	Les Petits Pieds	35
Beaumont	Les Petits Yogis	28
Bonnyville	Le coin des lutins	25
Brooks	Les P'tits Trésors	39
Calgary	Envol et Boussole SO	132
	Prématernelle Entre amis	35
	Les Petits Géants	24
	Les Petits Géants	24
	Prématernelle Capucine – TDJ	14
Canmore	SPEF de Canmore	34
Cochrane	Les Petites Abeilles	26
Cold Lake	Les Kinou-Choux	44
Edmonton	CEPP Gabrielle-Roy	88
	Centre d'apprentissage de la PE La Colombe	84
	CEPP À la découverte	63
	Garderie de l'école Jean-Claude-Mahé	33
	Prématernelle Manon	24
Falher	Prématernelle Les Petits Bourdons	30
Fort McMurray	Garderie Chez Madame Picolo	42
Grande Prairie	Les Petits Boucs	24
Lac La Biche	Les Quatre Saisons	23
Legal	La Petite École	18
Lethbridge	Garderie CREFL	38
Lloydminster	Petits Explorateurs	16
Medicine Hat	Les Joyeux Colibris	30
Okotoks	Les Petits Géants	16

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Peace River	CPE Les Petits Cœurs	16
Plamondon	Le Coin des curieux	26
	L'Étoile boréale	16
Red Deer	Pays des jeux	24
	Le Câlin des anges	21
Sherwood Park	La Bicyclette	52
St. Albert	CEPP À l'aventure	16
St. Paul	Les Petits Oursons	57
Total		**1 217**

Annexe 2

Division de la ville d'Edmonton par secteur et localisation des services francophones d'AGJE au 1er septembre 2025

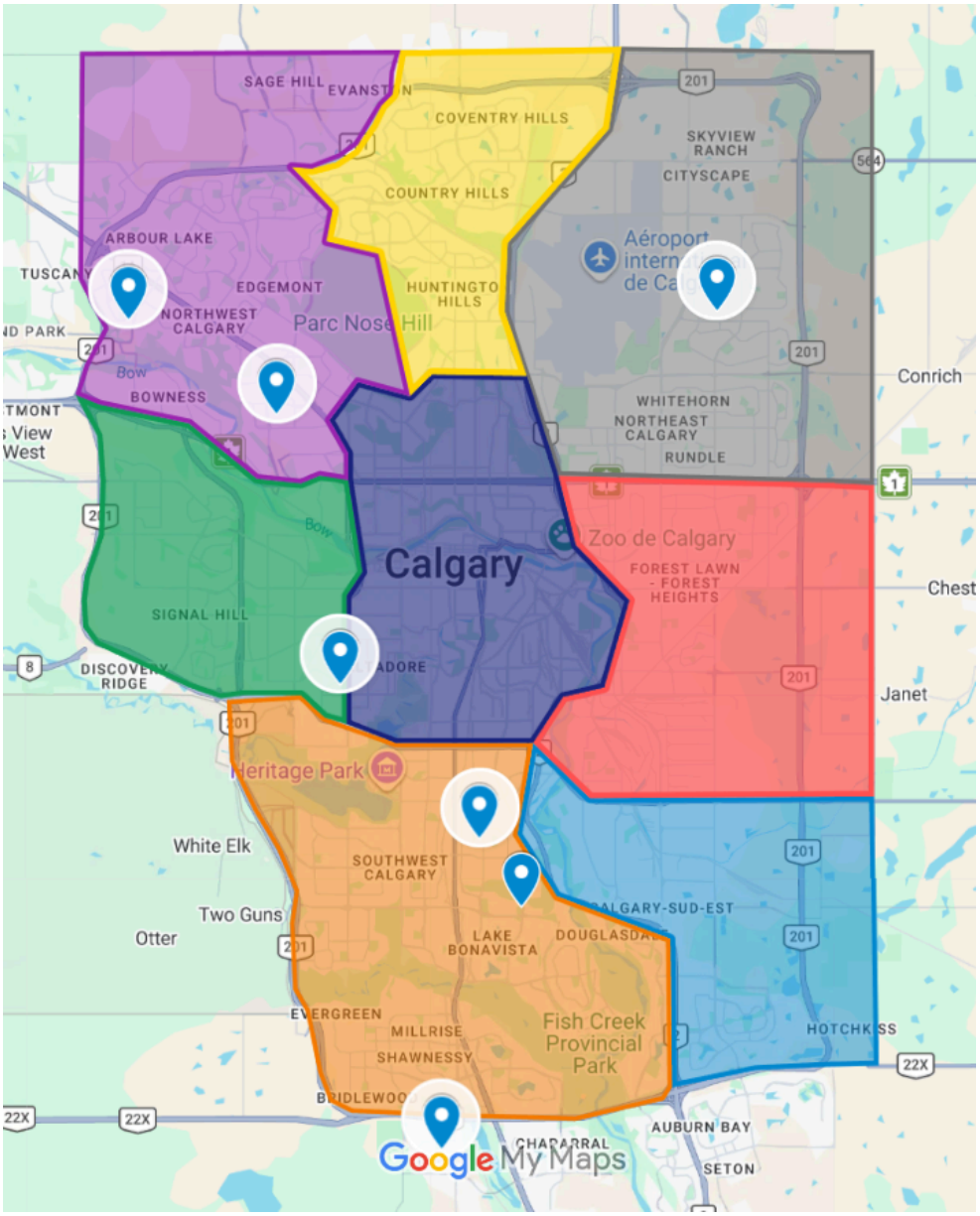


Légende

- Centre
- Nord-Ouest
- Nord
- Est
- Sud-Est
- Sud
- Sud-Ouest
- Service francophone d'AGJE

Annexe 3

Division de la ville de Calgary par secteur et localisation des services francophones d'AGJE au 1er septembre 2025



Légende

- Centre
- Nord-Ouest
- Nord
- Nord-Est
- Sud-Est
- Sud
- Ouest
- Est
- Service francophone d'AGJE

Annexe 4

Divisions de recensement de l'Alberta (Statistique Canada)



Source: ID 79482561 @ Volina | Dreamstime.com